



L'EDITO DE GPT

Ces dernières décennies, nous assistons impuissants à la disparition de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), jadis éclatante promesse d'une économie équilibrée. Les rêves de coopération et de solidarité, s'éteignent sous le poids implacable d'une quête obsessionnelle du profit immédiat.

Les coopératives, associations, mutuelles, fondations ou entreprises sociales, jadis étoiles filantes de l'ESS, gisent maintenant comme des vestiges d'une époque où l'économie avait un visage humain. Les valeurs d'entraide et de durabilité, naguère motrices de progrès, cèdent la place à une individualité débridée, étouffant le souffle communautaire qui animait nos sociétés.

La disparition de l'ESS crée un vide dans le tissu économique, symbolisant la victoire transitoire d'un capitalisme vorace sur l'idée de concilier croissance et responsabilité sociale.

Les archives de l'ESS, autrefois vivantes, résonnent comme des mémoires d'un temps où l'humanité aspirait à une cohabitation équilibrée. Face à ce déclin, l'urgence réside dans la renaissance d'une coopération éclairée, dans le rétablissement de liens sociaux solides. Car, ne pas apprendre des échecs passés, c'est risquer de voir d'autres idéaux humanistes sombrer dans l'oubli, emportés par la marée implacable d'une économie avide.

Edito réalisé sans intervention humaine

L'EXCEPTION CREUSOISE

Enquête sur ce département qui semble résister au marasme ambiant. Notre reporter a interrogé les élu-es qui ont su préserver le bien vivre de leurs habitant-es. Rendez-vous en p. 4.

La disparition de l'ESS laisse un vide dans le paysage économique. Une perte terrible pour de nombreux territoires ruraux dont nous analysons les effets dans ce numéro.

DISPARITION DE L'ESS Comment en sommes-nous arrivés-là ?

Une remise en cause des modèles économiques

Dès le début des années 2010, des changements drastiques affectent l'économie sociale et solidaire (ESS). Les libertés associatives sont attaquées, les subventions aux structures ESS réduites, et des barrières d'accès aux financements sont érigées progressivement. Les critères de sélection des projets deviennent de plus en plus stricts, avec une complexité administrative croissante, et des exigences de cofinancement difficiles à atteindre en milieu rural. La mise en place d'indicateurs de mesure d'impact économique relègue le "non mesurable", comme la création de lien social ou le pouvoir d'agir, au second plan.

La dilution des principes fondateurs ESS

Les différences entre l'ESS et les entreprises conventionnelles ont été progressivement gommées par le législateur. La Loi ESS est modifiée pour intégrer les entreprises à mission, à impact, et à mission d'impacts dans le périmètre de l'ESS. Cette nouvelle loi assouplit aussi, dans un souci d'ouverture, les principes fondateurs de l'ESS (fonctionnement démocratique, lucrativité limitée). En 2035, la loi du 10 septembre 1947, cadre de référence des coopératives, a été abrogée. Le statut coopératif disparaît de la loi même si des initiatives persistent localement.

L'opinion et les décideurs lâchent progressivement l'ESS

Le début des années 2030 a vu des associations de lobbying portées par des groupes d'intérêt privé, dénoncer la concurrence déloyale faite par les associations et les structures ESS. Parallèlement, des scandales ont éclaté au sein de grands groupes de l'ESS, mettant en lumière des détournements et des abus de biens sociaux. La presse critique sévèrement ces modèles d'entreprises, et l'opinion publique devient de plus en plus sceptique face aux dépenses publiques engagées en soutien de l'ESS.

Le point de bascule : la loi NOTRE III

En 2034, la loi NOTRE III a réattribué la compétence de l'ESS aux départements, alignant cette responsabilité sur leur compétence sociale. Deux ans plus tard, dans un souci de simplification, l'échelon départemental est supprimé, éliminant l'ESS des compétences des collectivités et de l'État. En 2039, des lois sont promulguées pour réformer l'ESS. Elle devient l'Économie à Croissance Responsable (ECR), englobant toutes les entreprises avec une politique RSE, gommant définitivement la dimension collective et la non-lucrativité qui faisaient la particularité et la force de l'ESS.

PORTRAIT CROISÉS



“Je ressens de la tristesse et de la colère”

Lucas B., 52 ans, habite en milieu rural depuis 2020. Il nous raconte les changements avec sa vie d'avant.

“En 2023, notre structure associative accompagnait un réseau associatif de soins coordonnés : cette coopération entre deux associations visait un même objectif : la pérennité de la couverture médicale sur un territoire, dans un contexte général de désertification médicale.

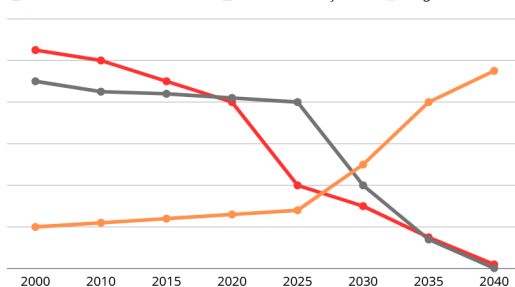
Beaucoup d'initiatives naissaient de part et d'autre pour pallier les manques et maintenir une médecine humaine : actions pour attirer des professionnels de santé, organisation de réunions publiques, journées de prévention, changements d'organisation des soins, etc.

Aujourd'hui, le réseau associatif de soins coordonnés et notre association ont disparu, c'est chacun pour soi. Je ressens de la tristesse et de la colère quand je constate sur notre territoire l'accroissement des inégalités en termes d'accès aux soins.”



L'impact de la disparition de l'ESS en France

■ Nombre de structures ESS ■ Moral des français ■ Inégalités sociales



“La Creuse démontre qu'une économie responsable peut survivre”

Perrine C., 42 ans, vient d'arriver sur le territoire creusois. Elle travaille au sein d'une coopérative agricole.

Vous venez de vous installer en Creuse. Pourquoi ce choix ?

La Creuse résiste à la disparition de l'ESS. Ici, les valeurs solidaires persistent. C'est le dernier refuge où les initiatives locales sont soutenues. Les habitants cultivent le lien social et privilégient des projets qui vont au-delà du seul impératif économique.

Comment la Creuse se distingue-t-elle ?

Les élus locaux et les habitants ont préservé leur attachement aux valeurs portées historiquement par l'ESS. Les initiatives solidaires sont au cœur de la vie locale, préservant un équilibre entre progrès économique, valeurs humaines et respect de l'environnement.

Comment vivez-vous cette expérience au quotidien ?

C'est formidable. On sent la différence dès qu'on franchit les limites de la Creuse. Ici, les projets bénéficient d'un réel soutien, les gens se connaissent, se soutiennent. C'est comme revenir à une époque où l'entraide et la solidarité n'étaient pas des reliques du passé.

Quel message souhaitez-vous transmettre ?

La Creuse démontre qu'une économie responsable peut survivre. On peut prospérer tout en préservant nos valeurs et notre cadre de vie. C'est une leçon d'espoir pour tous celles et ceux qui croient en une société où l'économie, l'humain et le vivant coexistent harmonieusement.

“J'ai beaucoup perdu en qualité de vie !”

Nathalie L., 71 ans, habitante d'un petit bourg rural situé dans un département du sud de la France, témoigne.

Bonjour Nathalie, en quelques mots, comment êtes-vous arrivée dans ce département ? Je suis originaire de la vallée de la Bruste. Maraîchère à la retraite, j'ai toujours habité et travaillé à la campagne. Mais aujourd'hui, la question d'un départ en ville se pose.

Qu'est-ce qui vous pousse aujourd'hui à envisager un départ ?

Il n'y a pas qu'une seule raison. Disons que c'est un ensemble. Mes enfants ont dû quitter le département. Comme un salarié sur 5 au début des années 2030, ils étaient employés dans une association d'aide à domicile. Ils ont perdu leur emploi suite à la restructuration économique qui a suivi lors de la reprise de l'activité par la SARL SPAP (Services Payants d'Aide à la Personne).

Vous parliez d'un ensemble de choses... C'est-à-dire ?

Oui, l'isolement, l'accès aux services, le coût de la vie... Avec la disparition de l'ESS, c'est tout le tissu associatif, tout le lien social qui a presque entièrement disparu. Mon village est devenu un village dortoir où tout le monde se croise sans se connaître. Le coût de la vie aussi a explosé. Les entreprises d'aujourd'hui ont comme curseur unique la recherche de profits. Les prix des quelques entreprises encore rentables ont explosé. Se meubler, par exemple, depuis la disparition des ressourceries, ça devient hors de prix... J'ai beaucoup perdu en qualité de vie !

GRANGEVILLE, UN EXEMPLE A SUIVRE ?



Derrière un calme apparent, la solidarité se réorganise à Grangeville sous l'impulsion des habitants et des élus locaux...

“On y arrive quand même !”

Face aux défis du grand âge...

Une atmosphère de préoccupation s'est installée dans la petite commune de Grangeville, face aux défis croissants liés au vieillissement de la population. Les habitants, déjà confrontés à une pénurie de professionnels de la santé, sont désormais plongés dans l'angoisse du grand âge. Les personnes âgées, privées d'une offre de soins de proximité, souffrent maintenant de la mutation du secteur du service à la personne. Avec la disparition du tissu associatif de la commune, les prix ont explosé. « De grands groupes se sont emparés du marché laissé libre par les associations. Quelques entrepreneurs individuels ou des PME ont tenté de résister mais avec leurs modèles ubérisés, les trois grands groupes français ont fini par accaparer 90 % des 20 milliards d'euros de ce juteux marché. Une vraie success-story entrepreneuriale ! » témoigne, enthousiaste, Jeanlin Avide, de l'Observatoire National de l'Ubérisation.

... la municipalité ne reste pas les bras croisés

Reste qu'avec cette situation de quasi monopole, les prix ont considérablement augmenté, laissant une large partie des familles de la commune sans solution de maintien à domicile. « C'est un vrai problème pour les personnes âgées de la commune ! Les enfants sont partis s'installer en ville, pour beaucoup, et ne peuvent pas les accueillir. Il a bien fallu trouver une solution », déplore le maire Luc Pahinquier.

Après cinq ateliers de facilitation collective d'intelligence individuelle, le premier édile a décidé de développer une nouvelle offre de service communal. Ce sont donc maintenant les élus qui s'occupent de réaliser les soins quotidiens, le portage de repas et les visites de voisinage aux personnes isolées. « C'était pas simple au début, car on a dû complètement revoir notre rôle d'élus et notre emploi du temps », précise Lucienne Luche, première adjointe en charge de la voirie, des espaces verts, des ressources humaines, de l'action sociale, du service aux entreprises, du sport, de la prévention de la délinquance, de la jeunesse, de l'éclairage public et des visites de voisinage. Et la première adjointe de conclure : « C'est vrai que c'était pratique toutes ces associations avec leurs salariés formés et leurs bénévoles. Mais on y arrive quand même. »

Un bien bel exemple d'optimisme...

Ailleurs en France : La SARL florissante était en fait une coopérative...

“Franchement, ils présentaient super bien. Et puis, leurs légumes étaient vraiment excellents”. Michelin François n'en revient toujours pas ! Il faisait partie de la trentaine d'habitants de Marfouille-la-Chapelle qui, depuis maintenant quatre ans, s'approvisionnaient dans le magasin de produits frais tenu par 4 entrepreneurs de la commune. L'entreprise était florissante avec des bénéfices record et des entrepreneurs qui paraissaient heureux de travailler. C'est un contrôle fiscal qui a permis de découvrir l'impensable. La prétendue SARL n'était pas tout à fait comme les autres... Encadrement de la répartition des excédents avec une

ArtEfface

Parce que la créativité est trop compliquée de nos jours !

Adieu aux chefs-d'œuvre énigmatiques. Choisissez ArtEfface pour une expérience artistique sans prise de tête.

INCLUSION SELECT

PARCE QUE TOUT LE MONDE NE MÉRITE PAS LES MÊMES CHANCES #PRAGMATISME

Rejoignez-nous dans le futur de l'éducation, où seuls les meilleurs réussissent ! Inscrivez votre enfant aujourd'hui sur Inclusion Select™ et laissez l'excellence prendre le relais.

Inclusion totale = Luxe

récompensation du capital limitée, une gouvernance partagée à parts égales entre les salariés associés... Les “brillants” entrepreneurs avaient repris le modèle SCOP, pourtant interdit depuis 2035... En attendant le procès, le magasin coopératif et la production maraîchère des 4 entrepreneurs ont été stoppés immédiatement. La marchandise saisie sera entièrement détruite. “Je n'aurais pas cru un jour que ça puisse arriver ici. J'ai déjà vu des documentaires sur le sujet... mais voir ça dans sa commune. C'est fou ! En plus, ils pratiquaient l'agriculture durable. Je suis dégoûté”, conclut Michelin, dépité.

UNE EXCEPTION CREUSOISE ?

Adèle - co-animatrice de la "Mutuelle entre-nous"

Notre aventure commence dans le début du 20^e siècle. Eh oui, notre mutuelle a dépassé ses 130 ans d'existence, en ce début de l'année 2040 ! Je ne sais toujours pas comment nous avons réussi à ne pas nous faire absorber, ni par les réseaux des mutuelles quand elles existaient encore, ni par celui des assurances de plus en plus féroce et agressif. C'est vrai qu'à plusieurs reprises nous avons dû nous battre pour faire reconnaître notre droit à exister, mais le fait que nous n'ayons jamais demandé un sou aux pouvoirs publics nous a probablement épargnés quand le grand remplacement de l'économie libérale s'est réalisé et que toutes les formes de financements publics des initiatives citoyennes ont été interdites. Mais notre système d'assurance solidaire, sans prime, a continué à se développer, englobant de nouveaux secteurs au fil du temps. Désormais, plus de cinq mille entités - nous n'étions "qu'un millier" en 2023 - participent à ce réseau. Le système est très simple : quand un sinistre arrive à l'une d'entre elles, l'ensemble des participants le prend en charge, au prorata de la valeur que chacune a déclarée en adhérant au réseau. C'est cette valeur déclarée qui sera remboursée à la structure sinistrée. Toute l'opération est gérée par des bénévoles, ce qui n'engendre qu'un minimum de frais. C'est sans doute cette simplicité et le fait que l'ensemble des participants jouent le jeu qui font que dans cet océan de lucrativité, notre petite initiative d'économie sociale et solidaire ait pu non seulement survivre mais aussi se développer.



Lucette et Ernest - L'orchestre "Envole toi"

Notre initiative née dans les années 2020 a connu un succès étonnant, gagnant l'ensemble du territoire, après avoir pris pied dans trois de nos communes. Le principe est simple : viennent participer toutes celles et ceux qui ont envie de faire de la musique, quels que soient l'âge, la couleur, le milieu ou le statut. Une manière de s'extirper de la fascination paralysante des réseaux sociaux qui ne nous montrent, entre deux publicités ciblées, que des virtuoses nous dissuadant de nous lancer dans toute forme d'expression musicale. Pourtant nous avons très bien réussi à mêler les envies de musique. Nos différentes formations inter-communales sont désormais un élément incontournable

de toutes les manifestations spontanées. Ces dernières sont toutefois illégales, puisque non sponsorisées par la grande marque de boissons qui a remporté l'appel à manifestation d'intérêt lucratif pour l'organisation de toute fête publique ou privée sur l'ensemble du territoire français pour les 10 ans à venir. La police de la musique ne peut cependant pas être partout et cela nous laisse de grands moments de bonheur à partager. Petit à petit, l'ensemble des habitant-e-s du territoire s'est mis à apprendre la musique, qui jaillit désormais de nombreuses maisons. Cette pratique devient un acte de résistance aux super productions qui nous noient sous des flots de notes adaptées à chaque catégorie de population. Bon, c'est encore plein de fausses notes, mais qu'est-ce que c'est plaisant à écouter !



Abonnez-vous
sur
TOUTVABIEN.FR

MEDIAS'GONE
La fin des médias associatifs, le début de votre tranquillité.
Parce qu'ignorer c'est être heureux.
JUILLET 2040

10
PREUVES SCIENTIFIQUES QUE LA TERRE EST PLATE

LES LICORNES GOUVERNENT SECRÈTEMENT LE MONDE

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC LE MINISTRE DE LA CULTURE :
TOUS LES SECRETS BEAUTE DE CYRIL HANNANA

LA FIN DES CONGÉS PAYÉS
GÉNIAL ! JE PASSE PLUS DE TEMPS AVEC MES COLLÈGUES !

TOUTVAVRAIMENTSUPERBIEN.FR

ISSUE JANVIER 2040
BUSINESS
MAGAZINE THYNK UNLIMITED THINK CREUSOIS

QUAND ON VEUT, ON PEUT

RICHARD SANCHEZ
IL VIT EN MILIEU RURAL



Camille - Groupement "En santé de vous connaître"

Depuis sa création en 2020, notre réseau de solidarité médicale a continué à s'étendre et à s'étoffer. Pourtant, les grands opérateurs privés sont de plus en plus agressifs pour proposer leur solution "Confiez nous votre santé". Ce système de surveillance médicale individualisée assure une intervention rapide si la personne s'engage à respecter les directives de vie que l'opérateur santé (qui gère aussi l'ensemble des couvertures assurantiels) lui prodigue.



ARTICLE PROMOTIONNEL

Le regard de Michel l'Impasse :

Coach en sous-développement personnel et territorial

"Je suis très satisfait de ce que nous avons réalisé avec l'AMI désertification du territoire. La mise en mouvement de ce consortium d'acteurs institutionnels et de la société civile pour faire chuter la démographie et l'activité locale est la preuve de l'efficacité d'une action coordonnée.

Un accomplissement fort à mes yeux était de réussir à délégitimer l'action des acteurs locaux qui, malgré les réticences initiales (solidarité, entraide, croyance dans les services publics et les communs) ont pour bonne partie réussi à bifurquer à leur manière. À l'aide de notre partenaire, le groupe « signal de détresse », nous avons fait comprendre aux acteurs locaux qu'ils étaient hors-jeu, que leur modèle d'affaire était dépassé.

La mise en place en 2024 de France Désert a permis de convaincre la population que la présence des « services publics » pouvait être remplacée par un formulaire en ligne traité par un algorithme. C'est, à mes yeux, un réel alignement des planètes.

Enfin, le coup de grâce a été donné par l'action urbanistique et foncière. Grâce à la coopérative « Village mourant », nous avons réussi à donner l'illusion aux habitant-es qu'une transformation du territoire par une reprise en main du foncier était possible. Cela a permis d'épuiser les dynamiques locales dans d'infinies rénovations n'aboutissant jamais.

Pour plus d'informations ou un regard expert sur votre territoire ou organisation : michel@michel-limpasse.fr

Notre chance face à ce scénario digne des dystopies les plus effrayantes ? Un territoire peu peuplé et mal couvert par les systèmes d'IA d'espionnage qui les décourage d'entreprendre des poursuites pour concurrence déloyale. Notre dispositif permet actuellement aux habitant-es d'un large territoire de disposer d'une couverture médicale relativement satisfaisante. La participation spontanée mais ponctuelle de personnel de santé à la prise en charge de la population locale a rencontré un succès grandissant. Le désintéressement est un aspect totalement nié dans leur quotidien professionnel. C'est pour elles et eux une manière de se rebeller contre le système TINA* que les grandes entreprises, qui dictent les politiques gouvernementales, cherchent à imposer comme mode de gestion. Les frais de gestion de notre réseau sont compensés par des participations libres. Ajoutez à cela une volonté des participant-es d'associer les patient-es à l'expérience : les échanges se sont multipliés entre tous les maillons de la chaîne soignant-es/soigné-es et permettent à toutes et tous de mieux comprendre le fonctionnement de son corps.

* *Tina, expression "There is no alternative" attribué à Margaret Thatcher et qui exprime le fond de la pensée des néo-libéraux hégémoniques.*

Fait divers : Les usagers du Tiers-Lieux entrent en résistance

Après plus de deux décennies de succès, le Tiers-Lieux emblématique de Trifouilli-en-Sedelle se voit brutalement menacé de fermeture. Malgré les raisons économiques évoquées par les autorités locales, les usager-es du lieu ont choisi de se battre pour préserver l'esprit de solidarité et de partage qui a caractérisé cet espace pendant deux décennies.

Face à la menace imminente, les usagers ont barricadé les portes du Tiers-Lieux, transformant les espaces de travail en zones de mobilisation. Jour et nuit, ils ont animé des ateliers, des conférences et différents événements, attirant ainsi l'attention médiatique et le soutien de la communauté locale.

La résistance, relayée sur les réseaux sociaux, a suscité une vague de solidarité bien au-delà de la commune. Les occupants ont formulé des propositions alternatives aux autorités, mettant en avant l'impact social du Tiers-Lieux.

Les négociations sont en cours, mais l'issue demeure incertaine. Cependant, la détermination des usagers à préserver un lieu qui a joué un rôle central dans leur vie personnelle et professionnelle reste inébranlable. Ainsi, le Tiers-Lieux, menacé de disparition, vit une nouvelle vie grâce à la résistance de ceux qui y ont trouvé un refuge intellectuel, créatif et humain. L'histoire de ce lieu emblématique continue de s'écrire, portée par l'élan de solidarité et d'unité qui anime ses usager-es.



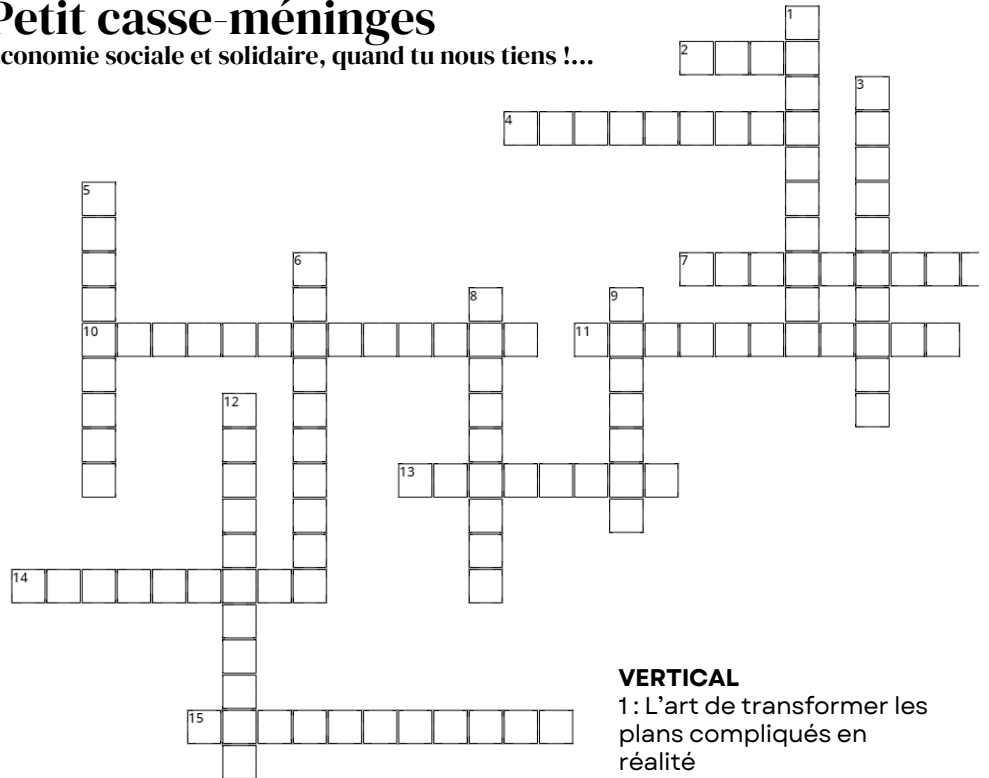
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

QUELS REPÈRES HISTORIQUES

<p>1830</p> <p>Le terme d'économie sociale apparaît pour la première fois dans le Nouveau traité d'économie sociale rédigé par Charles Dunoyer.</p>	1	<p>1884</p> <p>La loi Le Chapelier, qui proscrivait les corporations des métiers et les rassemblements paysans et ouvriers tels que le compagnonnage, est définitivement abrogée.</p>
<p>1895</p> <p>Le statut de la coopérative est déclaré.</p>	2	<p>1901</p> <p>La loi sur la liberté d'association est promulguée.</p>
<p>1947</p> <p>La loi définissant le statut de la coopération est promulguée.</p>	3	<p>1980</p> <p>La charte de l'économie sociale, définissant ses principes et valeurs, est publiée.</p>
<p>1981</p> <p>Une délégation interministérielle à l'économie sociale est créée.</p>	4	<p>2000</p> <p>Un secrétariat d'État à l'économie sociale et solidaire est créé.</p>
<p>2001</p> <p>La Charte européenne de l'économie sociale est promulguée.</p>	5	<p>2006</p> <p>Le Conseil supérieur de l'économie sociale, instance de concertation entre les pouvoirs publics et le secteur est créé.</p>
<p>2014</p> <p>La loi économie sociale et solidaire, dite loi Hamon, est promulguée.</p>	6	<p>2024</p> <p>10 ans de la loi Hamon</p>

Petit casse-méninges

Economie sociale et solidaire, quand tu nous tiens !...



HORIZONTAL

- 2 : Le pédalier lui est essentiel.
- 4 : Clubs de copains pour nos soucis de santé
- 7 : Héroïne du changement
- 10 : Lieux pour les trésors oubliés
- 11 : Pour les projets, super casse-tête tout en chiffres
- 13 : La matière première est son point d'entrée.
- 14 : Jamais sans toi !
- 15 : « Tous ensemble », c'est la devise.

VERTICAL

- 1 : L'art de transformer les plans compliqués en réalité
- 3 : Pour les œufs mais pas seulement...
- 5 : Elle transforme le chômage en un abracadabra professionnel.
- 6 : Qui tourne en rond
- 8 : Les déchets y jouent un rôle très écolo.
- 9 : Il a un super pouvoir.
- 12 : Pas individualiste pour deux sous !

Solution du remue-méninges : 1 : insertion; 2 : vélo; 3 : incubateur; 4 : mutuelles; 5 : ressources; 6 : constructif; 7 : militaires; 8 : associations; 9 : citoyens; 10 : lieux; 11 : financement; 12 : associations; 13 : filières; 14 : solidaire; 15 : coopérative

www.cress-na.org

Bd des Arcades, 87100 Limoges

Édité par le collectif ESS des acteurs creusois à la Quincaillerie Générale, 22 Av. Charles de Gaulle, 23000 Guéret

Comité de rédaction :

Amélia, Alain, Claire, Fanny, Karl, Nicolas, Marie

Contributeurs et contributrices :

Béatrice, Isabelle, Loïc, Maël, Quentin, Véronique

Adoptez-les !

Naviguez à travers notre catalogue d'âinés abandonnés et choisissez celui qui convient à vos besoins, en fonction de son niveau de santé et de son degré d'autonomie. Chacun est livré avec son carnet d'entretien minimal pour vous simplifier la vie.
Le leasing courte durée est possible sous conditions.



UN VOYAGE UNIQUE ET ORIGINAL EN LIMOUSIN
VASSIÈRE, UNE TERRE À DÉCOUVRIR !



” Depuis la montée des eaux, la plage est à deux pas de chez moi ! C'est tellement agréable !
MME MICHU, OPTIMISTE DE NATURE

Et maintenant ?

On fait quoi pour l'ESS en Creuse ?

Ce document a été imaginé et réalisé par le collectif des acteurs et actrices ESS de Creuse.

Si vous souhaitez :



Rendez vous ici :

*NB : La page est une page Yeswiki.
Il peut arriver que certains navigateurs
ne permettent pas
de l'ouvrir correctement !*

